



Monseigneur Marc Aillet
Évêque de Bayonne, Lescar et Oloron

Bayonne, le 9 mars 2016

Chers diocésains,

En cette année sainte de la Miséricorde et alors que nous abordons la seconde partie de notre Carême, laissez-moi vous adresser une parole, après la tempête médiatique qui s'est levée ces dernières semaines et dont j'ai conscience qu'elle a fini par fatiguer beaucoup d'entre vous.

C'est mon tweet du 12 janvier dernier qui a été, sinon la cause de tout ce tumulte, au moins l'élément déclencheur de cette polémique qui a fini par prendre des allures de « harcèlement médiatique ». Sans doute était-ce dans le contexte d'une nouvelle campagne gouvernementale de promotion de l'IVG, passée quasi inaperçue, que j'eus la volonté de souligner – de manière trop lapidaire étant donné le format contraignant d'un message de 140 caractères espaces compris – l'incohérence d'une politique qui nous protège contre la violence terroriste de Daech et continue d'exposer des milliers d'enfants innocents à la violence de l'avortement. Ce tweet serait passé inaperçu, si la presse locale ne s'en était emparée et si une parlementaire de Bayonne ne l'avait porté, à la connaissance de madame la Ministre de la santé et de ses collègues de l'assemblée nationale dans le cadre des questions au gouvernement, le 20 janvier dernier. S'ensuivirent des attaques ad hominem, un refus obstiné de dialogue et de débat, un déni de liberté d'expression et d'opinion, arguant d'une interprétation tendancieuse de mon tweet, m'accusant, en me faisant dire ce que je n'avais pas écrit, de comparer les femmes ayant recours à l'avortement aux terroristes de Daech ! Comme j'ai eu l'occasion de m'en expliquer dans une vidéo, toujours en ligne sur le site du diocèse, jamais je n'ai eu l'intention de stigmatiser les femmes ayant recours à l'IVG, dont je sais, de par mon expérience pastorale, qu'elles sont la plupart du temps l'objet d'une pression souvent insupportable ne leur laissant pas beaucoup d'autre alternative devant une grossesse non désirée et vécue comme une détresse.

Mon intention était seulement de souligner la gravité d'un acte, dont je ne cherchais pas à désigner les coupables. J'entendais seulement rappeler une vérité occultée soigneusement dans notre société et cachée au grand public, à savoir que l'IVG consiste le plus souvent, selon les techniques en cours, à empoisonner ou à extraire de l'utérus de sa mère, moyennant un démantèlement de ses membres, un fœtus déjà formé ; ce qui faisait dire au Pape François et au Patriarche Kiril, dans la récente et historique déclaration de Cuba : « Nous appelons chacun au respect du droit inaliénable à la vie. Des millions d'enfants sont privés de la possibilité même de paraître au monde. *La voix du sang* des enfants non nés *crie vers Dieu* (cf. Gn 4, 10) » (n. 21). On aura reconnu la référence explicite au récit du meurtre d'Abel par son frère Caïn dans la Genèse.

Avec le recul, je reconnais toutefois que ce tweet a été mal compris (d'autant plus que beaucoup n'en ont eu connaissance que par une presse déformante et partielle et qu'on peut légitimement me faire grief de ne pas avoir assez envisagé le scandale d'une telle incompréhension). J'en demande volontiers pardon à tous ceux qui en auraient été blessés. Je veux seulement qu'ils ne doutent pas de ma bonne foi et que mon seul souci en l'occurrence fut de prendre la défense des plus petits, des plus fragiles et des plus innocents, surtout quand ils sont soumis à la violence. Et l'avortement est une vraie violence, d'autant plus injuste qu'elle est autorisée par la loi. Je n'oubliais pas, comme je m'en suis aussi expliqué, les conséquences désastreuses, tant physiologiques que psychologiques et spirituelles, pour les femmes ayant avorté et souvent condamnées à porter bien seules une responsabilité largement partagée. Et cela aussi est une violence, le plus souvent subie. Mon ministère de prêtre m'a souvent confronté à ces situations de détresse post-IVG et m'a montré combien la Miséricorde du Seigneur est la seule voie ultime de guérison. Vous trouverez ci-joint une lettre poignante reçue dans le contexte tumultueux que nous venons de vivre et qui en apporte une éloquente confirmation.

Ce que d'aucuns ont considéré comme une imprudence, et je veux bien accepter ce reproche qui m'a été fait au Conseil presbytéral et par quelques proches, ne justifie pas pour autant le déferlement de haine, d'attaques ad hominem, d'intimidation, d'intolérance, de réactions disproportionnées, de contre-vérités complaisamment relayées par une certaine presse à mon encontre... jusqu'à dénoncer une œuvre d'art contemporain, mise en place depuis plusieurs mois dans la cathédrale par un artiste polonais, sous forme de vidéo, dont on peut certes discuter l'esthétique, mais qui n'avait d'autre intention que d'illustrer l'accomplissement en Jésus du mystère de la Miséricorde divine !

On voudra bien reconnaître que je n'ai jamais cherché, quant à moi, dans mes mises au point, par l'intermédiaire tant du site internet diocésain que de mon compte twitter, à alimenter la polémique, en évitant soigneusement de prendre mes adversaires de front. Même après l'incident du carnaval de Saint-Jean de Luz, j'ai voulu dédramatiser en me contentant de circonscrire l'événement dans un genre littéraire qui allie traditionnellement l'humour à la dérision ; de même lors de la manifestation organisée le 8 mars pour la Journée de la femme par des associations féministes et le mouvement LGBT local, et qui visait entre autre à sanctionner l'évêque de Bayonne. J'ai bien conscience qu'en amont et en aval de ces incidents, il y a des lobbies particulièrement agressifs à l'endroit des positions de l'Eglise catholique que je défends comme évêque. Comme l'écrivent le Pape François et le Patriarche Kyril dans leur déclaration commune : « Nous sommes préoccupés par la situation de tant de pays où les chrétiens se heurtent de plus en plus souvent à une restriction de la liberté religieuse, du droit de témoigner de leurs convictions et de vivre conformément à elles [...] Nous sommes préoccupés par la limitation actuelle des droits des chrétiens, voire de leur discrimination, lorsque certaines forces politiques, guidées par l'idéologie d'un sécularisme souvent agressif, s'efforcent de les pousser aux marges de la vie publique » (n. 15). Je souhaite en tout cas que vous ne doutiez pas que, dans ces circonstances, la parole évangélique qui résonne le plus en moi, même si ce n'est pas toujours facile, est le commandement de Jésus dans le Sermon sur la montagne : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous diffament » (Lc 6, 27-28).

Ce tweet aura au moins révélé le climat d'intolérance qui caractérise notre société secouée par une grave perte de repères et où règne une sorte de « dictature du relativisme ». Comme me le confiait un évêque dans un message de soutien : « Le plus violent est l'intolérance à tout débat et à toute parole libre sur le drame de l'avortement dans notre société ». Et le Pape François dans *La joie de l'Evangile* de pointer : « Fréquemment, pour ridiculiser allègrement la défense que l'Église fait des

enfants à naître, on fait en sorte de présenter sa position comme quelque chose d'idéologique, d'obscurantiste et de conservateur. Et pourtant cette défense de la vie à naître est intimement liée à la défense de tous les droits humains. Elle suppose la conviction qu'un être humain est toujours sacré et inviolable, dans n'importe quelle situation et en toute phase de son développement. Elle est une fin en soi, et jamais un moyen pour résoudre d'autres difficultés » (n. 213). C'est ce qu'il me rappelait, non sans une certaine véhémence, lors de ma courte entrevue sur la Place Saint-Pierre le 24 février dernier, en citant ses propres paroles aux journalistes, dans l'avion qui le ramenait du Mexique : « L'avortement n'est jamais un moindre mal, c'est un crime, c'est le mal absolu ».

Ce tweet semble avoir rouvert un débat confisqué et interdit depuis plus de 40 ans, comme l'atteste la tribune sur « le droit à l'avis » qu'avec six autres évêques – n'ayant pas eu le temps nécessaire d'en contacter d'autres –, nous avons signée dans le Figaro du 30 janvier dernier. C'est que, depuis le vote de la Loi Veil en 1975, l'avortement est une affaire entendue et est devenu un sujet tabou. J'ai pourtant la conviction, si j'en crois les très nombreuses réactions positives que j'ai reçues du diocèse et bien au-delà, qu'une parole est attendue et qu'elle peut avoir un effet libérateur et encourageant. Je pense notamment à de nombreux jeunes rencontrés ici ou là, et qui peinent à construire leur vie dans une société où les repères de sens sont si souvent brouillés, qui attendent une parole de père. En ce sens, je me réjouis de recevoir aujourd'hui du Conseil « Famille et Société » de la Conférence des évêques de France un ensemble de fiches pédagogiques sur la question de l'avortement (intitulées : « Réfutations d'affirmations usuelles concernant l'avortement »), réalisées par Mgr Michel Aupetit avec le Pôle Santé du Service National Famille et Société. Ces fiches sont destinées à offrir aux chrétiens des éléments de réflexion et de discernement en vue d'un dialogue et d'un débat autour des questions touchant l'avortement.

J'en profite pour remercier tous ceux qui m'ont apporté le soutien de leur prière, de leur amitié et de leur encouragement. Je les remercie certes de se mobiliser, mais que ce soit surtout pour défendre et promouvoir les causes justes qui appartiennent à la mission prophétique de l'Eglise, et toujours de manière pacifique, dans le respect des personnes et en évitant soigneusement toute posture de politique partisane.

Ceci dit, pour promouvoir une « culture de vie », nous ne saurions limiter notre action à la seule expression publique d'une conviction conforme à la raison et à la foi. Comme nous y invitait saint Jean Paul II dans sa lettre encyclique prophétique *L'Evangile de la Vie*, il s'agit non seulement d'annoncer et de célébrer mais encore de servir concrètement l'Evangile de la Vie. Ce que les prêtres font dans leur ministère pastoral quotidien, par l'accueil et l'accompagnement des personnes pour les mettre en relation avec le Christ miséricordieux, beaucoup de consacrés et de fidèles laïcs le font, et pour certains à travers leur engagement dans telle ou telle association (CLER, AFC, ALLIANCE VITA, etc.). C'est la raison pour laquelle, j'ai apporté mon soutien à l'association « Naissance et vie 64 » qui cherche à mettre en place à Bayonne une maison d'accueil maternel pour femmes enceintes en difficulté. C'est aussi pourquoi la Pastorale familiale a ouvert un « Accueil Louis et Zélie » avec une quinzaine de bénévoles formés, pour accueillir, écouter, accompagner, voire orienter des personnes souffrant de diverses blessures de l'affectivité. Nous optons ainsi résolument pour une Eglise « vue comme un hôpital de campagne », selon la belle expression du Pape François. Car si le Saint-Père affirmait : « Ce n'est pas un progrès de prétendre résoudre les problèmes en éliminant une vie humaine », il ajoutait aussitôt : « Mais il est vrai aussi que nous avons peu fait pour accompagner comme il convient les femmes qui se trouvent dans des situations très dures, où l'avortement se présente à elles comme une solution rapide à leur profonde angoisse, en particulier quand la vie qui croît en elles est la conséquence d'une violence, ou dans un contexte d'extrême pauvreté. Qui peut ne

pas comprendre ces situations si douloureuses ? » (*La joie de l'Évangile*, n. 214). Et dans ce domaine, il y a tant à faire.

Il me faut conclure. Le Jubilé de la Miséricorde, où se révèlent paradoxalement nos blessures de communion, nos divisions, nos maladresses – et j'assume les miennes –, est l'occasion pour nous de demandes de pardon – et je ne m'en exempte pas – et de réconciliations salutaires. Dans les relations interpersonnelles blessées, soyons résolument des facilitateurs ou des médiateurs de passerelles plutôt que d'aider à consolider les murs qui nous séparent. C'est la grâce que je demande au Père « lent à la colère et plein de miséricorde ».

Soyez assurés, chers diocésains, de mes sentiments dévoués et fraternels dans le Christ et Son Église et de ma prière à toutes ces intentions, dans la confiance que se lèvera le matin de Pâques !



+ Marc Aillet